

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
DÉPARTEMENT DES LANDES



VILLE DE DAX



EXTRAIT
du
Registre des Délibérations du Conseil Municipal

L'an DEUX MILLE VINGT ET UN et le lundi 08 novembre à 18h30, le CONSEIL MUNICIPAL de la ville de DAX, convoqué le 02 novembre 2021, s'est réuni en séance publique dans la salle du conseil, sous la présidence de M. Julien DUBOIS, Maire.

Nombre de membres afférents au conseil municipal	35	Date de la convocation : 02 novembre 2021
Nombre de présents	29	
Nombre de pouvoirs	6	Date de l'affichage : 10 novembre 2021
Suffrages exprimés	35	

ETAIENT PRESENTS :

Mme Martine DEDIEU, M. Grégory RENDE, Mme Sarah PECHAUDRAL-DOURTHE, M. Pascal DAGES, M. Amine BENALIA BROUCH, Mme Marylène HENAULT, M. Guillaume LAUSSU, Mme Martine ERIDIA, M. Alexis ARRAS, Mme Martine LABARCHEDE, M. Julien RELAUX, Mme Florence PEYSALLE, M. Vincent MORA, Mme Gisèle CAMIADE, M. Olivier COUSIN, M. Jean-Paul DUBOURDIEU, M. Michel GUILLEMIN, Mme Audrey LALOTTE, M. Benoît LAMIABLE, Mme Carine BROUSTAUT, Mme Marylène DESTANDAU, M. Patrice BOUCAU, Mme Fanny MESPLET, Mme Axelle VERDIERE BARGAOUI, M. Yves LOUME, Mme Isabelle RABAUD-FAVEREAU, Mme Viviane LOUME-SEIXO, M. Bruno JANOT.

ABSENTS ET EXCUSES :

Mme Marie-Constance LOUBERE BERTHELON, Mme Aline DUZERT, Mme Sandra LARTIGAU, M. Guillaume SEGUIER, M. Pierre STETIN, Mme Géraldine MADOUNARI.

POUVOIRS :

Mme Marie-Constance LOUBERE BERTHELON a donné pouvoir à M. Vincent MORA,
Mme Aline DUZERT a donné pouvoir à Mme Martine LABARCHEDE,
Mme Sandra LARTIGAU a donné pouvoir à Mme Marylène HENAULT,
M. Guillaume SEGUIER a donné pouvoir à M. Guillaume LAUSSU,
M. Pierre STETIN a donné pouvoir à M. Yves LOUMÉ,
Mme Géraldine MADOUNARI a donné pouvoir à Mme Axelle VERDIERE BARGAOUI.

SECRETAIRE DE SEANCE : Mme Fanny MESPLET.

OBJET : PROMENEURS DU NET : DESIGNATION D'UN REFERENT VILLE

VU l'article L2121-29 du Code général des collectivités territoriales,

VU l'avis favorable de la COMMISSION JEUNESSE DU 26 OCTOBRE 2021.

CONSIDÉRANT que le service jeunesse a pour mission d'accompagner les jeunes en présentiel au service ou hors murs, mais également au travers des réseaux sociaux.

Dans le cadre de ses missions, le service jeunesse est labellisé « Promeneurs du net » depuis 2019.

Les « Promeneurs du net » sont un réseau de personnes nominativement identifiées pour assurer une présence éducative sur les espaces en ligne, fréquentés par les jeunes, afin de les aider à mieux maîtriser cet outil et les conduire à en saisir les différents enjeux. Ce dispositif est coordonné dans le département par la Ligue de l'enseignement, avec le soutien de la Caisse d'Allocations Familiales des Landes.

Précédemment, Madame Nathalie MILLIARD avait été désignée « Promeneur du net » par délibération du conseil municipal en date du 17 octobre 2019.

Suite à son départ de la collectivité, il est proposé de désigner Monsieur Julien BERDOYES, comme « Promeneur du net ». Il interviendra au moyen d'un profil nominatif rattaché à la page facebook et instagram du service jeunesse.

Il est également proposé de signer la charte relative à cette action et faire apparaître le logo sur tous les supports de communication en rapport avec l'information jeunesse.

SUR PROPOSITION DE M. MORA Vincent, Conseiller municipal délégué, APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, LE CONSEIL MUNICIPAL à l'unanimité décide de voter à main levée et PAR 35 VOIX POUR,

NOMME Monsieur Julien BERDOYES, Promeneur du net, pour le compte de la ville de Dax,

AUTORISE Monsieur le Maire à signer la charte et tous les documents relatifs à ce dossier.

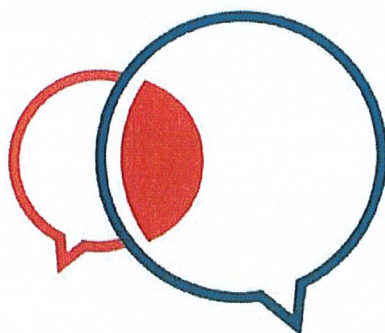
**Délibéré en séance,
Les jours, mois et an que dessus,
Suivent les signatures au registre
pour copie conforme,**



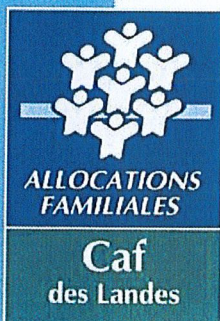
Julien DUBOIS
Maire de Dax
Président du Grand Dax

« La présente délibération peut faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou de son affichage ainsi que de sa transmission au représentant de l'Etat dans le département, d'un recours contentieux devant le Tribunal administratif de Pau (sur place ou par envoi postal à l'adresse suivante : Villa Noulbos - 50, cours Lyautey - 64000 Pau Cedex, ou par voie dématérialisée à l'adresse <http://www.telerecours.fr/>). »

CHANGEMENT DE
« PROMENEURS DU NET »



Promeneurs
du Net



Accusé de réception en préfecture
040-21400887-20211109-20211108-19-DE
Date de télétransmission : 09/11/2021
Date de réception préfecture : 09/11/2021

La structure

Nom de la structure : Service jeunesse de la ville de DAX

Sigle : SJ

Adresse : 9 rue de Borda 40100 DAX

Tél : 05 58 56 59 89

Mail : servicejeunesse@dax.fr

N° de SIRET : 214 000887 000 15

Présente dans le dispositif « Promeneurs du Net » depuis : Juin 2019

Souhait de poursuivre l'action « Promeneurs du Net » :

- Oui
- Non

Ancien « Promeneurs du Net »

Nom : Milliard

Prénom : Nathalie

Fonction : animatrice chargé du développement des actions jeunesse

Cause du départ du dispositif : changement de travail

Accusé de réception en préfecture
040-21400887-20211109-20211108-19-DE
Date de télétransmission : 09/11/2021
Date de réception préfecture : 09/11/2021

Le nouveau Promeneur pressenti

Nom : Berdoyes

Prénom : Julien

Fonction : Animateur

Adresse : 9 rue de Borda 40100 DAX

Tél : 05 58 56 59 89

Mail : julien.berdoyes@dax.fr

Le salarié candidat comme Promeneur exerce ses missions :

1. En CDI
2. En CDD (préciser les dates de démarrage et fin de contrat) :

Expérience du Promeneur pressenti dans le numérique :

Adepte des réseaux sociaux dans ma vie personnelle, je pense maîtriser les outils de base nécessaires aux missions de promeneur du net.

Quel volume d'heures hebdomadaires prévoyez-vous de consacrer à la mission Promeneur du net ?

Ayant un smartphone à ma disposition tout au long de la journée, je pourrai répondre aux demandes lorsqu'elles se présenteront.

J'ai également un ordinateur portable dans le cadre de mon travail, ce qui me permet de rester en permanence connecté à Facebook.

L'ensemble de ces outils me permettent d'être disponible et d'avoir une vision globale des réseaux sociaux où la structure « Service jeunesse » est présente en tant que promeneur du net.

Quels jours et à quel(s) créneau(x) proposez-vous d'effectuer la mission de Promeneur ?

Du Lundi au Vendredi de 9h à 17h

Sur quels réseaux sociaux ?

- Facebook (obligatoire)
 - Instagram
1. Snapchat
 2. Twitter :
 3. Autre :

Accusé de réception en préfecture
040-214000887-20211109-20211108-19-DE
Date de télétransmission : 09/11/2021
Date de réception préfecture : 09/11/2021

Déclaration sur l'honneur

Je soussigné(e) (*nom et prénom*) :

Responsable juridique de l'organisme :

- Certifie exactes et sincères les informations du présent dossier ;
- Certifie le souhait de ma structure à poursuivre la démarche « Promeneurs du Net »
- M'engage à rendre le salarié disponible pour les interventions en ligne et les temps de regroupement départementaux

Fait, le : à

Nom, Prénom
Qualité du signataire

Je soussigné(e) (*nom et prénom*) :

Salarié(e) de la structure susmentionnée :

- Certifie être volontaire à la mission de promeneur
- Certifie avoir un casier judiciaire vierge
- M'engage à me rendre disponible pour les temps de regroupements départementaux

Fait, le : à

Nom, Prénom
Qualité du signataire

Accusé de réception en préfecture
040-21400087-20211109-20211108-19-DE
Date de télétransmission : 09/11/2021
Date de réception préfecture : 09/11/2021